



Formulaire d'inscription

LUC ATHLÉTISME

Saison 2023-2024



Informations d'adhésion

N° de licence :

Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : F M Date de naissance : / /

Lieu de naissance : _____ Pays de naissance : _____

Nationalité : _____

Adresse complète :

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse mail : _____

Téléphone : _____

Type de licence :

- Compétitions
- Découverte
- Santé - Loisirs
- AthléFit Parents

Informations médicales et Assurances

Le certificat médical est obligatoire pour les licences **Compétitions** et doit être daté de moins de 6 mois lors de l'adhésion faisant apparaître la mention suivante :

"Non-contre indication à la pratique du sport (ou de l'athlétisme) en compétition"

Le certificat médical est obligatoire pour les licences **Découverte**, **Santé - Loisirs** et **Athlé Fit Parents** et doit être daté de moins de 6 mois lors de l'adhésion faisant apparaître la mention attestant :

"Non-contre indication à la pratique du sport (ou de l'athlétisme)"

Pour la pratique des mineurs le certificat reste obligatoire afin d'être assuré que la pratique peut se faire sans danger.

Prélèvement sanguins athlètes mineurs / autorisation d'hospitalisation :

Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport je soussigné représentant légal de l'enfant, autorise la réalisation de prélèvements nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

En tant que responsable légal de l'enfant, j'autorise l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale.

La fédération propose, par l'intermédiaire de la MAIF assureur : une assurance individuelle accident de base et assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut exposer la pratique de l'athlétisme au prix de : 0.7€ TTC (inclus dans le prix de la licence).

J'accepte l'assurance Je refuse l'assurance

Informations droits à l'image

Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion du Club, à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

J'accepte le droit à l'image Je refuse

Nous vous informons que les données transmises seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur SIFFA et pourront être publiées sur le site de la FFA dans sa fiche Athlète.

J'accepte la transmission des informations Je refuse

Date et signature

(Licencié ou responsable légal)

_____/_____/ 20____



Charte d'engagements

LUC ATHLÉTISME

Saison 2023-2024



L'Athlétisme est considéré comme un sport individuel, mais on l'oublie trop souvent, également collectif ! Et surtout un sport multidisciplinaire regroupant, des sauts, des lancers, de la course, de la marche...

L'athlétisme et le club partagent des valeurs fondamentales : épanouissement personnel, intégration sociale, lutte contre la discrimination... Mais également des valeurs morales telles que la loyauté, le courage, le dépassement de soi... Sans oublier également les valeurs citoyennes comme le respect, la solidarité, la tolérance et l'esprit d'équipe.

Le plaisir est un facteur essentiel de la pratique sportive. Tout comme la participation aux moments de vie du club que sont les entraînements, les compétitions ou encore l'Assemblée Générale.

Cette charte permet d'assurer que l'enfant respectera différents axes afin de favoriser le bien vivre ensemble que ce soit avec les autres enfants de son groupe ou les coachs. Et de vivre une saison sportive pleine d'expériences et de nouvelles rencontres.

Dans le cadre du projet sportif développé par le club, plusieurs axes sont à respecter.

Axe 1:

Tout athlète est tenu de respecter la présente charte et de régler sa cotisation afin de pouvoir assister aux entraînements et compétitions.

Axe 2:

Tout athlète est tenu d'être assidu dans sa pratique et de participer autant que possible aux entraînements de son groupe, aux heures et lieux convenus.

Axe 3:

Tout athlète (à partir de la catégorie Eveils) se devra de respecter un minimum de participations aux compétitions sur la saison.

Pour cela le club met en place dès le début de la saison 2023, un système de chèque de caution de 50€ qui sera remis à la fin de la saison si l'enfant a participé à un nombre minimum de compétitions :

- 4 compétitions minimum pour la catégorie Eveils
- 6 compétitions minimum pour les catégories Poussins, Benjamins et Minimes

Axe 4:

Tout athlète s'engage à ne pas dégrader les locaux de pratique et compétition ainsi que le matériel mis à disposition pour les séances.

Sportivement.

L'équipe du LUC Athlétisme.

Date et signatures de l'enfant et du responsable légal

____/____/ 20____

